

# Compte rendu du Conseil d'école du Lundi 20 Juin 2016

Présents :

Les enseignants de l'école :

CPA : H. BOURDIN ; CPB : P. ADJAMIAN ; CP/CE1 : A. MAZOYER ; CE1A : C. GRISETI ; CE1B : F. CORNANO ; CE2B : M. MAUVE ; CE2/CM1 : C.F. ; CM1 : F. GROS ; CM1/CM2 : E. BARLES et M. MAURICIO ; CM2A : V. MONTEBELLO ; CM2B : G. ROUX.

Les parents délégués :

K. AUDIER - J.F. CAVALIER - M. DE PINTO - H. DONGUY - S. DUBOIS - C. DURAND - S. GHOLAMALLAH - G. JENTILE - D. LE MIGNANT - V. VALLS.

Représentant la Mairie des 13/14 :

Mr D. MONTI, Conseiller d'arrondissement.

## **1. Améliorations et travaux (Ville de Marseille)**

Concernant l'agrandissement de la cantine, la demande est en cours de traitement par les services de la Mairie centrale. Les travaux ne seront envisagés qu'en 2017.

La mise en place de rideaux se poursuit dans l'établissement ; le tableau de la classe des CE2A sera descendu de son emplacement actuel pour être opérationnel dès la rentrée prochaine. D'autre part et suite à l'augmentation de l'effectif, de nouveaux bureaux de classe vont être demandés.

Enfin, la mise en place dans les mois à venir d'une classe numérique est envisagée dans le cadre des « TICE » à l'école.

## **2. Temps d'Activités Périscolaires - projection année scolaire 2016-2017**

De légères améliorations concernant le déroulement des T.A.P. ont été observées suite au changement de directeur de site. Les parents d'élèves resteront vigilants à ce que les promesses faites lors de la dernière réunion soient expressément tenues dès la rentrée de septembre prochain.

## **3. Fonctionnement année scolaire 2016 - 2017**

L'effectif prévisionnel pour la rentrée 2016 - 2017 est de 330 enfants, l'école se retrouvant ainsi au maximum de sa capacité d'accueil. Les écoles de La Parade et de Château Gombert sont également arrivées à saturation. Le problème étant qu'avec les « grandes vacances », les nouveaux arrivants sur le plateau auront des difficultés à s'inscrire, les classes ayant atteints leur capacité limite.

La répartition des enfants dans les différentes classes sera affichée aux alentours du lundi 4 juillet devant l'école et la liste des fournitures scolaires ainsi que toute autre information nécessaire seront disponibles sur le site de l'école <https://ent.cime.org/ent/site/chateau-gombert-athena> sous l'onglet *fournitures scolaires rentrée 2016*. Il est rappelé à ce propos que toutes les informations concernant la vie de l'école (cantine, sorties scolaires, garderies, T.A.P., festivités, ...) sont consultables tout au long de l'année par les parents.

La répartition des classes pour la rentrée prochaine est la suivante :

- 3 classes de CP (Mmes Adjarnian, Bourdin, Mazoyer),
- 2 classes de CE1 (Mmes Cornano, Griseti),
- 2 classes de CE2 (Mme F., une enseignante de l'ESPE),
- 1 classe de CE2/CM1 (Mme Canarella, enseignante titulaire nommée définitivement dans notre école),
- 2 classes de CM1 (Mme Montebello, Mr Gros),
- 2 classes de CM2 (Mme Roux, Mr Barles + poste de décharge de direction).

A noter que les classes de CP et celle de CE2/CM1 auront des effectifs aux alentours de 24 enfants, tandis que l'effectif des autres classes sera de 30 enfants par classe.

#### **4. Bilan sur les manifestations passées**

Le Directeur remercie l'ensemble des enseignants et des parents d'élèves pour leur participation active aux différentes manifestations (kermesse, tombola, vide-grenier). Grâce à l'implication de tous, ces manifestations ont permis de dégager un bénéfice de + 1294 €. A noter que la participation de la tombola a été plus faible que celle des années précédentes.

La chorale du 28 juin prochain nous réservera quelques surprises puisqu'elle marquera les 10 ans de notre école. Un système de tickets de couleur sera très prochainement distribué aux enfants et permettra à tous de profiter de ce moment festif. Il est rappelé que la mise en place de gradins pour le public est interdite dans les écoles depuis les accidents dramatiques de Furiani, et que la courtoisie et le respect mutuel font partie intégrante de la réussite de ce genre de manifestation.

#### **5. Questions diverses**

A la demande des parents d'élèves, les enseignants apportent des précisions concernant l'évolution des contributions financières demandées aux parents pour les différents projets/sorties pédagogiques (classes verte et blanche, pratique de l'escrime) depuis ces dernières années :

La Mairie ne donne plus aucune subvention, en particulier depuis la mise en place des T.A.P., ce qui contraint les écoles à utiliser leurs fonds propres de COOP et ASCA pour toute sortie pédagogique. D'autre part, les recettes des événements festifs (kermesse, tombolas, ...) diminuent d'année en année.

Néanmoins, l'école continue de prendre en charge la plupart des frais (y compris les tickets de RTM pour les déplacements à la journée).

En ce qui concerne les voyages, il est rappelé que le trajet en car pour Serre-Eyraud a un coût moyen de 1700€ à lui seul (les parents qui se désengagent de ces voyages, laissent des places inoccupées dans le car, ce qui fait augmenter le coût par enfant).

La location d'un simple car pour les sorties plus « basiques » (à la journée) revient à 850€.

Enfin, les cars qui permettent à nos enfants de se déplacer jusqu'à Villard de Lans ont un coût de 7600€ ; les déplacements sont assurés par des chauffeurs « du pays », habitués à conduire sur les routes de montagne dans des conditions climatiques difficiles et cette « sécurité » supplémentaire a naturellement un coût. Il est enfin précisé que le prix demandé pour les classes blanches permet d'assurer un séjour de qualité à tous, qu'il s'agisse d'aider les familles ayant des difficultés financières ou bien de garantir des conditions d'accompagnement optimales aux enfants présentant un handicap.

**Les parents d'élèves délégués**